

La dernière saison...



Pages 2 et 3

- Interview de Dany O'Brien, notre assistant, page 2
- Un peu de culture musicale par Louise Osouf, page 3

Page 4

- Comprendre le rôle essentiel de la couche d'ozone, page 4
- Retour sur les temps forts d'une année riche en projets et en réussites, page 5

Pages 5- 8

- 150 lycéens à la découverte du cinéma documentaire, page 5
- Le Mont-Saint-Michel raconté par les élèves de Mme Bernard, pages 6-7
- Retour sur la dernière saison et quelques projets marquants, page 8

Page 9

- *Le Cahier de l'EMC* : les regards des élèves sur les grands enjeux de société, en supplément page 9 à 19.
- La dernière représentation de l'option théâtre page 20.

Meet our fellow assistant

What is it like to leave the United States and start a new life in France ? Danny O'Brien tells us about his journey.

On April 28th, 2026, our LLCER class had the opportunity to meet Danny O'Brien, an American language assistant who has been living in France for more than two years. During this interview, he shared his experience of adapting to life in France, the differences between the French and American lifestyles, and his future projects.

Danny is 35 years old and currently lives near Coutances,

in Normandy. He explained that he did not specifically choose this town : when applying to become a language assistant in France, he selected several academies, including Normandy, and was eventually assigned to Coutances, where an English assistant was needed. Before coming to France, he taught French and Spanish in the United States. His goal was to gain professional experience, improve his teaching skills, and discover a new culture. Working with French teachers also allowed him to learn more about English grammar, even as a native speaker.

Since arriving in France, Danny has travelled to many cities such as Paris, Nantes, Rennes, La Rochelle, Biarritz, Montpellier and several places in Normandy. He also enjoys travelling across Europe and dreams of visiting Ireland, Japan and South Korea. Proud of his Irish roots, he explained that travelling helps him find places where he truly feels at home.

When speaking about daily life, Danny said that he prefers the French lifestyle

According to him, life in France feels calmer and less stressful than in the United States. He especially appreciates the importance of taking time for lunch and relaxing, whereas Americans often eat quickly while working or walking. He also mentioned that the cost of living in the United States is generally more expensive. Another difference



Danny O'Brien

he noticed concerns school life : French school days are longer, although high schools themselves are quite similar in both countries.

Danny also talked about the political situation in the United States. He said that he feels very worried about the future of his country and thinks that the situation is getting worse and worse. According to him, the extreme right currently has a lot of power in the American government, which makes the situation "very scary". He also explained that his parents support Donald Trump, while he personally supports the Democratic Party. He voted for Hillary Clinton in 2016, Joe Biden in

2020 and Kamala Harris in 2024.

Danny said he does not really feel homesick

, even if he sometimes misses Mexican food from the United States. In his free time, he enjoys reading, studying, and preparing his "FLE" certification in order to continue developing his teaching career in France.

Finally, Danny shared his passion for hockey, his favourite sport. He loves attending matches with his friends and enjoys the exciting atmosphere in the arenas, where supporters cheer loudly throughout the

games.

This interview gave our class an interesting insight into cultural differences between France and the United States, while showing how travelling and living abroad can change someone's perspective on life.

- Interviewers : Camille Sidolle, Amrita Tarlochan, Lilou Duchemein, Garance Bois-Micard, Blandine Perier
- Photographer : Maëlle Lecouturier
- Writers : Chloé Rabec, Pauline Beaumont, Elina bosquet, Lana Christy, Lou-Anne Binet, Joséphine Hersperger, Marius Levilly.
- Coordinator : Océane Mancel

Fontaines D.C. : quand Dublin réinvente le rock

Entre poésie urbaine, engagement politique et énergie post-punk, Fontaines D.C. est devenu en quelques années l'un des groupes incontournables de la scène rock internationale.

Né dans la scène artistique de Dublin, le groupe irlandais a transformé une énergie post-punk en un projet artistique profondément politique, poétique et intergénérationnel. Leur ascension n'est pas seulement celle d'un groupe à succès : elle reflète surtout un besoin culturel plus large de voix engagées dans la musique populaire.

Le premier album du groupe *Dogrel*, a immédiatement attiré l'attention de la critique internationale. Porté par une poésie urbaine et un regard lucide sur la jeunesse dublinoise, l'album a révélé un groupe capable de marier héritage punk-rock et sensibilité.

Deux ans plus tard, A Hero's Death confirme leur place dans le paysage musical

Mais c'est Skinty Fia qui leur permettra un tournant artistique majeur : l'album est plus sombre, plus introspectif, et profondément lié à la question de l'identité irlandaise dans le monde actuel.

Cette progression musicale explique en grande partie leur popularité croissante ; là où de nombreux groupes s'essouffent après un premier succès, Fontaines D.C. a su prouver sa valeur, en élargissant constamment son univers sonore et thématique.

Le chanteur Grian Chatten incarne une écriture autant influencée par la poésie que par la réalité sociale de l'Irlande

Les chansons évoquent régulièrement l'héritage du colonialisme britannique, les tensions identitaires, l'émigration et les transformations culturelles de l'Irlande. L'album *Skinty Fia*, (expression irlandaise difficilement traduisible) explore notamment le sentiment d'aliénation culturelle ressenti par les Irlandais. Cette thématique



Fontaines DC en concert Au Loose Ends festival à Amsterdam en juin 2019

résonne particulièrement dans une époque marquée par les migrations économiques et la mondialisation.

En refusant la facilité commerciale et en assumant une identité profondément ancrée dans l'histoire et les contradictions de l'Irlande contemporaine, les musiciens ont su toucher un public bien au-delà de Dublin. Leur musique parle autant à une jeunesse en quête de repères qu'à une génération plus âgée, sensible à cette

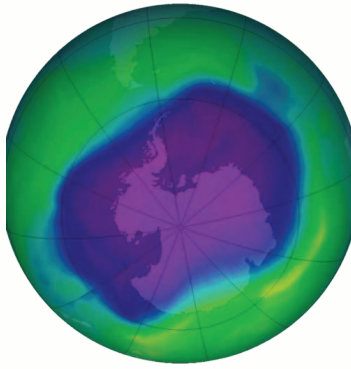
réappropriation moderne de la mémoire collective. Sur scène, leur intensité brute rappelle l'urgence du post-punk originel, tandis que leurs compositions récentes témoignent d'une maturité artistique rare pour un groupe encore relativement jeune. Cette capacité à évoluer sans se renier constitue sans doute la clé de leur longévité naissante. Dans un paysage musical souvent dominé par l'éphémère et la musique naissante des réseaux sociaux,

Fontaines D.C. incarne une forme de permanence : celle d'une parole sincère, littéraire et politique, portée par une énergie viscérale. Plus qu'un simple phénomène, le groupe s'impose désormais comme l'une des voix majeures du rock contemporain, avec une voix irlandaise certes, mais résolument universelle.

Louise OSOUF

Quels sont les effets de l'ozone sur la planète et la biodiversité ?

Savez-vous qu'il existe un « bon ozone » et un « mauvais ozone » ?



The ozone hole

Wikimédia - domaine public - NASA

« Je sais que sans la couche d'ozone, on serait brûlés par le soleil. »

Cette remarque reflète une réalité scientifique. La couche d'ozone agit comme un filtre naturel contre les rayons ultraviolets les plus dangereux. Sans elle, l'exposition aux UV serait beaucoup plus intense, entraînant une augmentation des cancers de la peau, des maladies oculaires et des dommages à l'ADN des êtres vivants. La protection offerte par la haute atmosphère est donc essentielle au maintien de la vie sur Terre.

Son impact sur les humains et les écosystèmes

L'ozone ne se limite pas à la haute atmosphère. Au niveau du sol, son image change radicalement.

« Je pense que l'ozone, au sol, c'est de la pollution. »

Cette perception est juste. Contrairement à l'ozone stratosphérique, celui qui se forme près du sol est un polluant. Il irrite les voies respiratoires, aggrave l'asthme et peut réduire la capacité pulmonaire. Du côté des végétaux, il perturbe la photosynthèse et freine la croissance des cultures, ce qui impacte à la baisse les rendements agricoles. Lors des épisodes de forte chaleur, les concentrations augmentent, ce qui accentue les risques pour la santé humaine et pour les écosystèmes.

Son impact sur les animaux

L'impact est direct, mais bien réel. Lorsque les plantes sont affaiblies par l'ozone, toute la chaîne alimentaire peut en souffrir.

Les insectes trouvent moins de ressources, certains herbivores voient leur alimentation diminuer et les prédateurs sont touchés à leur tour. Ces effets peuvent favoriser la perte de biodiversité.

L'ozone est donc à double visage : indispensable pour protéger la vie et nocif au niveau du sol pour la santé, les écosystèmes et le climat.

Au-delà de la santé humaine, les passants s'interrogent aussi sur les conséquences pour la nature.

**Émilie GRATIEN
et Alya CUBERTAFON**

EVARS

(Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité)

Des questions ? Des réponses existent.

- Amour, amitié, consentement, sexualité, identité, égalité, santé, réseaux sociaux...
- Une sélection de ressources est à votre disposition au CDI et prochainement à l'internet.

- Livres, BD, témoignages, guides pratiques
- Consultation et emprunt en toute discrétion
- Pour s'informer, comprendre et réfléchir

150 lycéens de la Manche à la découverte du cinéma documentaire de création

Une journée de projections et de débats pour interroger la manière dont le cinéma documentaire représente, transforme ou réinvente le réel.



Le groupe en salle de projection

Dans le cadre de l'enseignement de spécialité arts plastiques, 150 élèves suivant l'enseignement de spécialité arts plastiques en première et terminale se sont retrouvés le lundi 23 mars 2026 pour une journée de projection et d'analyses de films documentaires de création au cinéma de Villedieu.

Le thème en lien avec les programmes était « Documenter ou augmenter le réel ».

Cette action regroupait les élèves des Lycées Littre d'Avranches, Millet de Cherbourg, Cornat de Valognes et Lebrun de Coutances.

La programmation a été conçue en collaboration entre Benjamin Serero, les ensei-

gnants et le cinéma de Villedieu. Quelques élèves ont préparé des interventions permettant de questionner cette forme cinématographique et le rapport au programme d'arts plastiques. Cela a permis des débats pertinents, sensibles et très enrichissants sur les thèmes abordés comme sur les formes plastiques, artistiques et cinématographiques employées. La représentation du réel à travers sa mise en scène a été au cœur de ces questionnements.

Pour notre lycée, Lokoma Capdeville et Charlotte Malenfant ont pris la parole pour proposer l'analyse du film *Ne croyez surtout pas que je hurle* (2018) de Franck Beauvais.

Cette œuvre relève du cinéma expérimental, pratique artistique relevant à la fois des Arts plastiques et du cinéma d'art et d'essai. Ici, c'est la technique du found footage (montage d'images récupérées et trouvées à partir de 400 films, Franck Beauvais parle de « Cinéfolie ») qui est utilisée. Cette technique est souvent exploitée pour questionner la mémoire, la subjectivité et la reconstruction du réel. Le cinéma devient un matériau associé au texte. On peut

repérer 3 types de rapport texte/image : le rapport de redondance quand l'image montre ce que le texte dit ; le rapport de disjonction quand l'image s'écarte de ce que le texte dit, ce qui amène le spectateur à une certaine confusion ; le rapport de collaboration quand l'image complète ce que le texte dit, ce qui amène le spectateur à interpréter pour construire du sens.

La séance a été modérée par Benjamin Serero, réalisateur et producteur. Formé à La Fémis, il a d'abord travaillé en tant qu'assistant sur des longs métrages notamment avec Mariana Otero et Nicolas Philibert. Depuis 2002, il produit et réalise des courts-métrages de fiction et des documentaires.



Lokoma Capdeville et Charlotte Malenfant



Franck Beauvais



RECRUTE DES RÉDACTEUR.ICES

Le journal c'est toi !

- Tu aimes écrire, enquêter, créer ?
- Rejoins Charladit !
- Articles - Interviews
- Reportages - Photos - Podcasts



APPEL A CONTRIBUTION POUR LE JOURNAL DU LYCÉE

A LA RENTRÉE 2026



Association pour le développement du Journal des Lycées

10 rue du Breil
35051 Rennes Cedex
Tél. 02 99 32 67 47
jdl@journaldeslycees.fr

Journaliste référente :
Ingrid GODARD



Lycée Charles-François Lebrun
2 rue du Lycée
50200 Coutances
Tél. 02 33 45 16 22
www.lycee-lebrun.fr

Directeur de la publication :
Vincent PESNEL

Responsable de la rédaction :
Françoise VALLEE



Le Mont-Saint-Michel, un édifice normand qui traverse les âges

Le Mont-Saint-Michel est un monument emblématique mêlant histoire, religion et architecture. À travers cette visite, nous avons découvert son origine, son rôle stratégique au fil des siècles ainsi que les transformations qu'il a connues.

A l'origine, le Mont-Saint-Michel est une église de 966 bâtie sur le Mont Tombe, un grand rocher granitique. C'est en grande partie, grâce à elle, qu'on pouvait se repérer dans l'espace.

En 708, l'évêque d'Avranches voit l'archange Saint-Michel apparaître dans ses songes pour lui demander de construire un sanctuaire en son nom. En 966, le Duc Richard Ier installe des moines bénédictins qui doivent respecter une règle, celle de Saint-Benoît. Cette règle consiste à organiser absolument tous les moments de vie quotidienne des moines ; une vie essentiellement consacrée à la prière et au travail. Cette église était composée de quatre extrémités indiquant les



Le Mont-Saint-Michel vu de la traversée

Lycée Charles François Labrun (50)

points cardinaux. Puis elle s'est élargie pour accueillir une prison et ainsi renforcer la cité.

Il faut savoir que le Mont-Saint-Michel a été confronté à la guerre de 100 ans quelques années après son installation : en effet, le site a une position stratégique étant donné sa hau-

teur et a une importance religieuse. Cette guerre a laissé d'énormes impacts sur les statues et les infrastructures.

Au 12^e siècle, l'art gothique est apparu sur des monuments religieux. De ce fait, l'architecture du Mont s'est inspirée de cet art. L'art roman apparaît aussi à la même période et une partie du Mont a été reconstruite avec cette nouvelle approche. De cette manière, le Mont-Saint-Michel est un site d'exception où se mélange tous les arts de cette époque. À cette époque, le Mont-Saint-Michel ne pouvait être visité puisqu'il était occupé par des moines, des prêtres et des sœurs.

Aujourd'hui, le Mont Saint-Michel est un des sites histo-

riques les plus populaires de France et a enregistré en 2025 près de 2.8 millions de visiteurs. Il a été classé au patrimoine de l'UNESCO en 1979 ce qui en fait un des monuments préférés des touristes.

Les visites ne cessent d'augmenter, car en 2028 plus de 3 millions de visiteurs sont prévus. Pour avoir une visite complète, il faut compter une demi-journée. On vous conseille également la visite de l'abbaye, car c'est une expérience absolument incontournable pour tout le monde !

2nde E

Le Mont-Saint-Michel et ses dangereux sables mouvants

À l'occasion de la sortie des élèves de seconde E, au Mont-Saint-Michel, nous avons eu une initiation aux sables mouvants dans la baie.

Notre guide, Julien nous a expliqué ce qu'étaient réellement les sables mouvants et les dangers qu'ils peuvent engendrer. Tout d'abord, qu'est-ce que c'est ?

C'est une zone de sable molle qui semble dure,

mais qui ne peut pas supporter une grande masse. Julien nous a expliqué qu'il fallait bien rester derrière lui durant la traversée, car il pouvait y avoir des zones à risques qu'on ne pouvait pas voir. Ensuite, le guide nous a expliqué comment bien gérer son stress si on était pris dans le sable. Cela ne sert à rien de paniquer, car il est impossible de se noyer. Notre haut du corps fera en sorte qu'on reste à la surface. Ce qu'on voit dans les films est



Traversée

faux.

Donc, si vous voulez vous en sortir, voilà ce que vous devez faire : pour ressortir de ce fléau, il faut, tout d'abord, agiter une jambe tranquillement, l'extraire puis enfin se mettre en appui sur cette dernière pour pouvoir dégager la seconde jambe et enfin se relever.

Après avoir appris à se sortir des sables mouvants, nous nous sommes amusés à en provoquer sous le regard vigilant de Julien. Pour provoquer un sable mouvant, il suffit de sauter en groupe, de façon dynamique, sur du sable mou afin de créer un effet trampoline. Et voir que le sol se déformait

sous nos pieds. Nous avons tellement aimé cette première expérience que nous avons continué à chaque arrêt, pendant notre traversée. Enfin, nous avons également appris à reconnaître les sables mouvants au loin.

Ce phénomène n'est pas si dangereux qu'il en a l'air

Il faut faire attention aux horaires de marée. Depuis plus de 40 ans, aucun homme n'est mort dans la baie du Mont-Saint-Michel.

Maintenant que vous avez toutes ces informations, seriez-vous assez courageux pour aller vous enfoncer dans les sables mouvants ?

2nde E

Rencontre avec François Saint-James le conférencier

François Saint-James guide -conférencier et spécialiste de la Merveille, nous a fait découvrir un joyau du patrimoine qui a su traverser les siècles : le Mont-Saint-Michel.

Lors de notre visite au Mont Saint-Michel, nous avons fait la rencontre de notre guide-conférencier M. François Saint-James, guide depuis 35ans. Il est normand et déteste les Bretons. Sa femme, quant à elle, fait la visite de l'église de Coutances. François nous a fait découvrir l'abbaye Bénédictine du Mont-Saint-Michel.

Nous avons pu avoir accès à des lieux normalement fermés au public tel que la chapelle des Trentes Cierges ou au cachot du diable

Pendant la visite, François a réussi à nous captiver grâce à ses explications fluides et pédagogiques.

Notre conférencier nous a présenté un jardin situé à plus



Mont Saint Michel

de 40m au-dessus du niveau de la mer et entouré de piliers. La disposition de ces derniers (trois par trois), la matière (le marbre), et l'architecture donnent l'effet d'une illusion d'optique comme si les angles de ce jardin étaient arrondis et laisser voir une sphère. Ce jardin vit au-dessus de mètres

d'eau, de sable et de pierre. Ce jardin est le deuxième créé au Mont, mais le premier a été totalement brûlé, ravagé durant la guerre de 100 ans. Nous avons visité aussi des cachots pour nous rappeler que le Mont, à une époque, était une prison.

Passionné par l'endroit, François Saint-James habite sur le Mont

Il a présenté de nombreuses conférences, notamment sur le trésor disparu de l'abbaye, en reconstituant son histoire à partir d'archives et de recherches archéologiques. François Saint-James conçoit des programmes éducatifs et culturels, organise des conférences et participe à la promotion du patrimoine. Le site du Mont-Saint-Michel propose un programme de spectacles et de conférences, dont François Saint-James est l'un des intervenants. N'hésitez pas à vous rendre sur place !

2nde E

À la rencontre d'une population inconnue aux yeux des néophytes

Les élèves de la seconde E ont eu la chance de pouvoir partir à la découverte d'un ancien phénomène préhistorique. Quelles seront leurs impressions et que découvriront-ils à la suite de cette traversée ?



Garçon et poisson de la baie

l'opportunité de découvrir beaucoup de choses sur la baie. Nous avons marché dans de la vase qui était glissante et cela n'était pas très agréable. À cause du vent, les grains de sable nous fouettaient les jambes.

L'eau nous arrivait aux genoux

On a traversé le Couesnon qui entoure le Mont-Saint-Michel et il y avait beaucoup de courant. Malgré le vent, nous n'avons pas eu froid car on a beaucoup bougé !

Grâce à notre guide nommé Julien, nous avons fait la découverte d'un poisson appelé une lamproie datant de la préhistoire. Dans la bouche

de ce poisson, nous avons observé de nombreuses dents jaunes pointues. Elle fait partie de la famille des "Petromyzontiformes" (animaux visqueux et fins). Elle fait également partie de la famille des Agnatha (animaux sans mâchoire). De plus, c'est un animal hématophage qui se nourrit exclusivement de sang.

Le guide a mentionné aussi des phoques

En Normandie, il en existe deux espèces : les phoques gris et les veaux marins. Le phoque gris a un museau allongé dans le prolongement du front alors que le phoque veau-marin a un décrochement entre le front et le museau. Le

phoque veau-marin est peu nombreux, il craint des humains et pèse environ 80 kilos alors que le phoque gris est plus agressif, principalement le mâle, envers l'homme quand il est question de défendre son territoire. Néanmoins, cela reste rare. Il pèse environ 170 kilos. Il vit dans les zones rocheuses contrairement au phoque veau-marin qui vit dans la mer. Il vit principalement dans les milieux estuariens sablonneux.

Cette traversée de la baie nous a permis de comprendre que le Mont-Saint-Michel n'est pas seulement un monument historique, c'est aussi une réserve naturelle.

Des élèves engagés, des projets qui marquent

Plaider, créer, jouer, s'engager : tout au long de l'année, les élèves ont fait vivre le lycée bien au-delà des salles de classe.



Lemaire Marie

Concours de plaidoiries : une belle réussite pour les élèves de DGEMC, ainsi que les secondes F.

Encadrés par M. Saout dans le cadre de l'enseignement de Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC), plusieurs élèves ont participé au concours de plaidoiries des lycées du Coutançais. Ce concours était organisé en partenariat avec la Ligue des droits de l'Homme.

La finale s'est tenue le jeudi 30 avril dans l'amphithéâtre du lycée Nature de Coutances. Les participants ont défendu avec conviction des sujets liés aux droits humains, à la justice

et à la citoyenneté. Leur engagement a été récompensé puisque les élèves du lycée ont remporté le Prix du Public. Cette distinction salue à la fois la qualité de leur argumentation et leur capacité à convaincre l'auditoire.

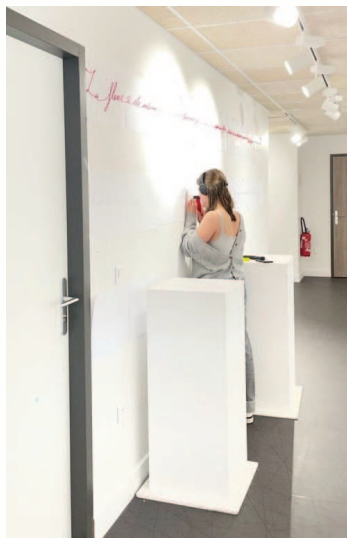
Jeanne Vervy a obtenu la deuxième place, Anaïs Savary le Prix des collégiens, tandis qu'Alice Lefevre et Marie Lemaire ont également présenté une plaidoirie remarquable.

La Folie d'Isabelle : un spectacle fédérateur pour les 10 ans de l'option théâtre

Le 28 mai, la cour du lycée s'est transformée en scène de théâtre avec la représentation du spectacle La Folie d'Isabelle. Cet événement a permis à toute la communauté scolaire de partager un moment fort à l'occasion des dix ans de l'option théâtre.

L'émotion était particulièrement présente puisque l'un des comédiens de la troupe est un ancien élève de l'option. Il a souhaité revenir sur les lieux de sa formation et a évoqué avec émotion les souvenirs qu'il conserve de son passage au lycée.

Cette journée a également offert aux élèves de seconde, première et terminale inscrits



Mélanie en plein travail

dans l'option théâtre la possibilité de participer à deux heures d'atelier consacrées aux masques de la commedia dell'arte. Une expérience riche en découvertes, en pratique artistique et en échanges.

Hommage au travail artistique de Mélanie Delahaye

La galerie d'art attenante au CDI témoigne d'un investissement remarquable. Grâce à cet espace d'exposition, les projets ont le temps de s'installer, de dialoguer avec le lieu et de rencontrer leur public.

À ce titre, nous souhaitons saluer le travail de Mélanie Delahaye. Ses créations ont marqué la vie culturelle du lycée ces dernières années. Elle a réalisé trois expositions d'envergure, quatre si l'on inclut l'installation de textes et de photographies présentée dans la cage d'escalier.

Son premier projet invitait les visiteurs à déposer des messages dans une jolie boîte intégrée à un espace soigneusement aménagé. Une seconde installation transformait le lieu grâce à de nombreuses enveloppes suspendues au plafond, formant une sorte de nuage dans lequel les visiteurs pouvaient circuler. À l'occasion de la Saint-Valentin, le public

s'était spontanément emparé du dispositif en rédigeant de nombreux petits mots.

Enfin, sa dernière exposition portait un message fort autour des violences faites aux femmes. De manière à la fois sensible et métaphorique, l'artiste avait choisi de relier des mots et des phrases à l'aide de fils rouges tendus sur plusieurs lignes. Cette composition se détachait avec force sur le mur blanc de la galerie, créant un contraste saisissant et invitant à la réflexion.

À travers ces différentes réalisations, Mélanie Delahaye a contribué à faire de la galerie un lieu vivant, ouvert au dialogue et à l'expression artistique. Son parcours témoigne également de l'engagement de nombreux élèves qui, au fil des années, ont enrichi la vie culturelle du lycée par leurs créations, leurs expositions et leurs projets. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Françoise VALLÉE



Mise en place de l'exposition

Le Cahier de l'EMC

Édito



Place de la République, manifestation en soutien aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo, 11 January 2015

Dans une époque marquée par les interrogations sur le fonctionnement de nos institutions, sur la cohésion nationale et sur l'avenir de nos démocraties, des élèves de première et de terminale ont été invités à réfléchir à des questions qui concernent chacun d'entre nous :

Qu'est-ce qui fait la force de la Ve République ? Comment construire une nation unie tout en respectant la diversité des territoires, des parcours et des mémoires ? Comment faire vivre la démocratie face aux défis du monde contemporain ?

Les élèves de première ont travaillé sur le thème « La République et la Nation ». Leurs articles explorent les

principes qui fondent l'organisation de la République française, entre unité nationale et diversité territoriale. Ces réflexions conduisent aussi à s'interroger sur ce qui rassemble les citoyens : la mémoire collective, les commémorations, les valeurs républicaines et ce que certains nomment le « patriotisme constitutionnel », c'est-à-dire l'attachement aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de démocratie. Enfin, plusieurs travaux abordent les enjeux contemporains de la défense et de la sécurité nationale, dans un contexte marqué par de nouvelles menaces telles que le terrorisme, les cyberattaques ou les conflits hybrides. Les élèves de terminale ont, quant à eux, cherché à « repenser et faire vivre la démocratie ». À

travers la diversité de leurs sujets, les élèves nous rappellent que la citoyenneté n'est pas seulement un statut, mais un engagement. Comprendre les principes qui organisent la République, débattre des enjeux démocratiques, exercer son esprit critique et participer à la vie collective sont autant de façons de contribuer à construire l'avenir politique et social de notre démocratie. Nous vous invitons à découvrir leurs travaux, fruits d'une réflexion exigeante sur des questions au cœur de notre vie commune et de notre avenir démocratique. Pour construire leurs articles, les élèves ont mobilisé les notions essentielles du programme d'enseignement moral et civique en s'appuyant sur des corpus variés issus des sciences humaines et sociales :

travaux d'historiens, de sociologues, de juristes, de politistes ou encore d'institutions publiques. Cette démarche leur a permis de confronter les points de vue, d'exercer leur esprit critique et de mieux comprendre les enjeux qui traversent aujourd'hui la République, la Nation et la démocratie.

Julien MIANNAY

Une démocratie en doute sous la Ve République

La démocratie ne disparaît pas, mais elle devient plus conflictuelle et moins stable.

La méfiance des Français envers les institutions

Aujourd'hui, beaucoup pensent que les Français font de moins en moins confiance aux institutions. Pourtant, l'enquête présentée dans le document *La France à travers ses valeurs* de Pierre Bréchon, Jean François Tchernia montre une réalité plus nuancée. Toutes les institutions ne sont pas perçues de la même manière et certaines continuent d'inspirer une forte confiance.

Les Français accordent surtout leur confiance aux institutions un rôle important qui jouent dans la vie quotidienne. En 2008 le système de santé atteint par exemple 80 % de confiance, de plus l'école obtient 76 %. Ces résultats montrent que les citoyens français restent attachés aux services qui les protègent et accompagnent au quotidien.

La police et l'armée bénéficient aussi d'un niveau de confiance assez élevé avec environ 7 personnes sur 10 qui déclarent leur faire confiance.

A l'inverse, les institutions politiques inspirent peu de confiance de la part des Français. Le gouvernement ne rassemble environ qu'un tiers de confiance. Tandis que les partis politiques tombent à 18 % ce qui en fait les institutions les moins appréciées du classement. Ces résultats montrent une distance importante entre les citoyens et le monde politique.

Ainsi, cette étude montre que les Français ne rejettent pas toutes les institutions. Ils font surtout confiance à celles qu'ils jugent utiles et proches de leurs besoins, alors que le monde politique continue de faire face à une forte confiance.

Le rôle des médias

Aujourd'hui, la télévision influence fortement la vie politique. En effet, les émissions mettent en avant l'émotion plutôt que les idées politiques. Les candidats réagissent par exemple à des témoignages des citoyens et cherchent sur-

tout à montrer de la compassion envers la population. La satire politique renforce aussi cette image. En se moquant des hommes politiques, elle les rend plus proche du public, mais aussi moins crédibles. Par exemple, dans l'émission *"Le Petit Rapporteur"*, il y a une mise en scène d'un théâtre politique. Celui-ci nous représente les candidats des élections sous forme caricaturale. La politique devient donc parfois une sorte de "divertissement".

Les médias favorisent plutôt la personnalité du candidat à ses idées car les gens s'y intéressent plus qu'à leurs véritables programmes. On peut le voir dans le document de Mathias Bernard qui met en évidence une crise de la représentation politique : les citoyens font de moins en moins confiance aux partis et donc se reposent plus sur la personnalité du représentant.

Si la vie politique se perd à la TV, il n'en est pas moins pour les journaux. En effet, ceux qui sont traditionnellement centrés sur les enjeux politiques déclinent au fur et à mesure. C'est le cas pour certains journaux comme *Le Matin de Paris* qui disparaît en 1987.

A côté de ces deux géants, Internet a vu le jour. Ce dernier est vu comme un espace plus démocratique où chaque citoyens peut propager leurs idées. Cependant, les journaux se sont saisis de cet espace,

mais aussi les personnalités politiques qui tentent de trouver des électeurs. Par exemple, Ségolène Royal a lancé une campagne via Internet en vue de l'élection présidentielle de 2007.

Sous la Ve République, les médias jouent donc un rôle important pour les citoyens car ils permettent de les informer mais aussi d'ouvrir le débat public.

De l'abstention aux mobilisations citoyennes

De nos jours, l'abstention se fait de plus en plus courante. Non pas par problème de rejet de la politique mais plutôt pour une politique plus active. En effet, lors de l'année 2002 un record historique d'abstention a eu lieu. 28,4 % au premier tour car l'offre politique ne correspond plus aux attentes des citoyens (la citoyenneté : organise une société dont tous les membres sont juridiquement et politiquement égaux, quelles que soient leurs origines et leurs caractéristiques) français. De plus, les Français ne se désintéressent pas de la politique n'y même de la représentation politique (le fait pour des élus comme des députés ou des maires de parler, décider et légiférer au nom du peuple, après avoir été choisi par lui. Cela se déroule plutôt par élections mais ils l'effectuent autrement comme dans les rues par

exemple. Plus précisément, les Français manifestent comme Mai 1968, retrait de la loi Savary 1984. La pression populaire peut faire reculer le gouvernement. Face à cette méfiance envers les partis, des associations se créent et rassemblent 20 millions de personnes. Ce qui incarne un engagement citoyen moderne : concret, direct et indépendant du pouvoir politique.

Une confiance de plus en plus faible envers les politiques

Depuis les années 1980, les partis politiques français connaissent une crise politique importante. Selon Mathias Bernard, la montée de l'individualisme (sentiment qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis), des médias et l'affaiblissement des grandes idéologies ont affaibli les partis politiques et le militantisme (le soutien actif à une cause, à un idéal, à une idéologie ou à un parti politique.) En 1980, on comptait 800 000 adhérents, contre 500 000 en 2003. En effet, les militants sont de moins en moins engagés et les jeunes participent moins à la vie politique. Les grands partis comme le parti socialiste (PS) ou l'union pour un mouvement populaire (l'UMP) deviennent surtout des machines électorales centrées sur les campagnes présidentielles et leurs leaders. En outre, la confiance des Français envers les hommes politiques baisse fortement, en effet, en 1997, 83 % des Français déclarent ne pas faire confiance aux partis politiques, et 81 % pense que les responsables politiques ne se préoccupent pas assez des citoyens. On peut donc dire, que la Ve République connaît une véritable crise de confiance entre les citoyens et leurs représentants politiques.

Chloé GAUTIER, Célia RENOUF,
Janelle ENAULT, Jade NOEL,
Louna HAMELIN



Vote au sein de la démocratie.

Quid du rôle des médias dans les débats démocratiques ?

L'info diffusée par les médias peut être unilatérale, ou encore faussée et contrôlée. Est-ce un danger pour la démocratie ? Algorithmes, mensonges ou manipulations, comment établir une vérité ?

Internet a vu le jour il y a plusieurs années dans un contexte militaire (2000), puis a été transmis à un public universitaire.

Cela a ensuite évolué dans tous les domaines. Internet a permis la diffusion rapide et instantanée des médias et donc leur développement. Cet échange est rythmé par deux principaux acteurs : les internautes et les créateurs de contenus. Cependant des conflits émergent au sein de ces plateformes libres d'opinion.

Une évolution trop rapide ?

L'évolution des médias a profondément transformé la manière dont les citoyens s'informent et participent à la vie démocratique. En 25 ans, le paysage médiatique a connu un grand changement numérique avec la multiplication des chaînes TV, l'apparition de nouveaux formats comme les podcasts, les vlogs et les surtout l'explosion des réseaux sociaux comme TikTok, devenu une plateforme majeure d'information pour les jeunes de 18 à 25 ans. Les nouvelles applications sont aujourd'hui plus populaires que les médias traditionnels, qui perdent progressivement leurs audiences et leurs revenus publicitaires.

Cette évolution des médias a permis une plus grande liberté d'expression et une circulation beaucoup plus rapide des idées

Les citoyens peuvent désormais publier des contenus, participer aux débats et s'exprimer plus librement tout en étant connectés à l'actualité et au monde entier. Internet permet aux internautes de commenter, partager et réagir en temps réel, ce qui crée un débat public plus large et plus participatif. Les plateformes numériques fonctionnent sur un

modèle d'économie biface : elles offrent un accès gratuit aux utilisateurs tout en vendant leur attention aux annonceurs. Grâce à des algorithmes qui cherchent à retenir les usagers le plus longtemps possible, elles dominent aujourd'hui le marché publicitaire.

Cette transformation des médias a renforcé la participation démocratique et facilité les mobilisations politiques. Les internautes jouent désormais un rôle important dans la diffusion des informations et dans les échanges publics. L'évolution des médias a donc changé le fonctionnement de la démocratie : les citoyens participent davantage aux débats publics, partagent leurs opinions et s'impliquent plus directement dans la vie politique.

Dominique Cardon parle d'une « démocratie coopérative » dans laquelle les internautes échangent des informations et participent collectivement à la discussion publique. Mais cette évolution comporte aussi des limites. Les médias traditionnels autrefois considérés comme le « quatrième pouvoir », sont concurrencés par les influenceurs et les communautés en ligne. Nathalie Sonauc explique que face à la multiplication des nouvelles applications et de l'intelligence artificielle, les informations sont modifiées et le débat démocratique peut être fragilisé. Ainsi, l'évolution des médias représente à la fois une opportunité de participation plus large et un risque pour la qualité de l'information et du débat public.

Dans leurs ouvrages, Vincent Champain et Michel Monneret montrent que **"les réseaux sociaux influencent fortement notre manière de nous informer et de construire nos opinions"**. Aujourd'hui, Internet occupe une place centrale dans notre quotidien : il permet de communiquer rapidement, de s'informer et de partager des idées. Mais cette facilité d'accès à l'in-



formation comporte aussi des risques pour la démocratie et la formation de l'opinion publique.

Les informations en ligne ne sont pas toujours vérifiées et peuvent se diffuser très vite. Par exemple après un incident à Liverpool, une version des faits a été largement partagée sur les réseaux sociaux sans confirmation, montrant comment une rumeur peut influencer l'opinion publique avant même la vérification des faits. Cela favorise la désinformation et peut créer des tensions.

Les réseaux sociaux contribuent aussi à enfermer les utilisateurs dans des opinions similaires, ce qui renforce les divisions et rend les débats plus émotionnels que réfléchis. Ils ont également été utilisés pour des campagnes de manipulations politiques, comme lors des élections françaises de 2017 avec le piratage du mouvement "En Marche" ou encore dans d'autres pays européens.

Par ailleurs, les réseaux sociaux ont des effets sur la santé mentale, notamment chez les jeunes, avec la recherche de validation par les "likes" et le développement du cyberharcèlement.

Une simple publication peut rapidement devenir virale et entraîner des conséquences grave pour une personne

Enfin, internet soulève des questions importantes sur la protection des données personnelles, la surveillance par les plateformes et les risques de piratage ou d'arnaque.

Ainsi, même s'ils offrent de nombreux avantages, les réseaux sociaux peuvent aussi nuire à la qualité de l'information. Il est donc essentiel de développer un esprit critique et de vérifier les sources pour limiter les risques de manipulation et de désinformation.

**Lauralie CHATEAU,
Lison GUILLOT,
Angèle LE FLOCH,
Lisa KUHN,
Gabin DELASALLE**

Transparence, contrôle et moralisation de la vie publique

La transparence, l'encadrement de la vie politique et le contrôle de l'influence médiatique suffisent-ils à garantir la confiance des citoyens dans une démocratie moderne ?

La fabrication des personnalités politiques

De nos jours lorsqu'on vote pour un parti politique, on vote avant tout pour un visage. Les politiques devraient incarner les valeurs qu'ils défendent pour s'accorder avec nos institutions. De ce fait, développer des stratégies de représentation uniquement des valeurs qu'ils véhiculent.

Cependant, la tentation d'exister en tant qu'individu parfois à l'écart des institutions, voire contre elles, en bouscule les normes d'exemplarité et de loyauté.

En effet se faire voir, c'est attirer la visibilité sur son parti et donc potentiellement attirer les votes. C'est pourquoi les personnalités politiques se médiatisent par la presse, la télévision et désormais les réseaux sociaux. Bien que sur la forme, le ton est respectueux, comme dans les assemblées, des fonctions institutionnelles des politiques invités sur les plateaux télé, le fond des questions est plus basé sur « l'individu » que sur les politiques publiques mises en œuvre et l'accomplissement d'exemplarité et de loyauté.

Cette évolution montre qu'on s'éloigne de plus en plus de la politique traditionnelle. Les politiques doivent maintenant jouer le jeu des médias pour exister et se faire entendre. La télé dans les années 2000, puis les réseaux sociaux, ont vraiment tout changé dans la façon de faire de la politique.

Les électeurs deviennent complices de la personnification du parti et acceptent que le vote se fasse désormais davantage sur l'image, incarnée par son représentant, que sur le parti.

On voit donc apparaître ce qu'on appelle la "péopolisation" de la politique, où la personne du politique compte parfois plus que sa fonction. Les politiques essaient de se rapprocher des citoyens en montrant

des choses plus personnelles, des aspects de leur vie privée ou de qui ils sont vraiment.

Cette personnification implique que l'individu qui représente médiatiquement le parti doit livrer ou cacher, dans l'intérêt du parti, tous les aspects de sa vie privée comme sa religion, son orientation sexuelle, sa famille ou ses loisirs. La compétition politique s'apparente à une course à l'exemplarité.

C'est un parti audacieux, l'idée c'est de transformer une visibilité médiatique en quelque chose de politiquement utile. Mais cela va trop loin, cela peut se retourner contre eux, quand les gens s'intéressent plus à leur vie privée qu'à ce qu'ils font vraiment.

Aujourd'hui, la proximité sociale ou même géographique renforce le lien entre politique et ses partisans. On décide désormais en politique en s'écartant des normes institutionnelles, davantage qu'en débattant avec ses alliés et non plus seulement contre ses adversaires. Néanmoins cette médiatisation permet de faire monter en visibilité et popularité des personnalités politiques pouvant exister à l'écart des grands partis.

Le financement public des partis politiques

L'argent des partis politiques est très peu surveillé même avec les efforts des autorités, comme avec la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique. Toutes les lois tentent de renforcer les obligations comptables des partis politiques mais en vain.

En France, de très nombreux micro-partis existent. La CNCCFP (Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques) en compte désormais plus de 400 dont la plupart ne participent même pas aux élections politiques nationales.



Photo d'un responsable politique face aux journalistes et aux caméras (faux responsable : aucune prise de parti)

Et ça c'est parce que, d'après les articles 8-9 et 9-1 de la loi 88-227 du 11 mars 1988, une personne est bénéficiaire de l'État au titre du financement des partis politiques et est volontairement soumise aux règles fixées par les articles 11 à 11-7 de la même loi qui sont essentiellement d'ordre comptable.

Le contrôle extrêmement sévère des partis "réels" a créé ces micro-partis et, à cause de ce phénomène, ils sont multiples et non liés aux seules règles de financement mais ont des intérêts fiscaux, donc une très grande facilité de création d'un parti.

La transparence, devenue une exigence démocratique ?

Les citoyens veulent aujourd'hui que les politiques soient plus transparents. Ils veulent savoir ce qu'ils gagnent, ce qu'ils possèdent, s'ils ont des conflits d'intérêts, pour pouvoir leur faire confiance.

La transparence est souvent présentée comme un idéal démocratique, quelque chose qui permettrait aux citoyens de mieux surveiller ceux qui gouvernent et d'éviter les abus. Mais cette transparence a aussi ses limites. À force de montrer leur vie privée, certains politiques donnent une impression de faux semblant et d'artificiel.

Les gens ont alors du mal à savoir si c'est vraiment authentique ou juste une stratégie de communication.

Le rôle des médias, dans la vie politique

Aujourd'hui les médias ont une place très importante dans la politique. La télé, la presse et les réseaux sociaux, influencent ce que les gens pensent et participent à construire l'image des politiques. Les réseaux sociaux permettent aussi aux politiques de communiquer directement avec les citoyens, sans passer par les journalistes. Les politiques s'appuient de plus en plus sur des choses extérieures à la politique, comme leur image ou leur popularité, pour avoir plus d'influence. Des hommes politiques comme Jean-Luc Mélenchon ou Jordan Bardella utilisent beaucoup ces plateformes (telles que TikTok) pour toucher un public plus large et plus jeune.

Ainsi, cette médiatisation transforme parfois la politique en quelque chose qui ressemble plus à du divertissement qu'à du journalisme.

Prune M.
Matilda Rose P.
Candice E.D.
Pierre B.

La démocratie française face aux nouvelles tensions

En France, de plus en plus de citoyens ont le sentiment d'être ignoré par le pouvoir politique.

Depuis plusieurs décennies, la France vit sous un régime démocratique construit à travers de nombreux combats historiques. Pourtant, aujourd'hui, la démocratie française est au centre de nombreux débats et semble traverser une période de remise en question.

En effet, les tensions entre le pouvoir politique et la population deviennent de plus en plus fréquentes. Beaucoup de citoyens dénoncent une verticalisation du pouvoir trop importante, c'est-à-dire un système dans lequel les décisions sont prises principalement par les dirigeants, sans réelle participation du peuple. Cette situation provoque un sentiment de frustration chez une partie des Français, qui ont parfois l'impression de ne pas être écoutés ou compris.

Les nouvelles formes de mobilisation

Face à cela, de nouvelles formes de mobilisation apparaissent et rapprochent progressivement la société d'une démocratie plus participative. Les manifestations deviennent alors un moyen d'expression important pour les citoyens. Le mouvement des Gilets jaunes, apparu en 2018, représente l'un des exemples les plus marquants de cette colère populaire. À travers leurs rassemblements, les manifestants souhaitent dénoncer certaines injustices sociales et montrer leur opposition aux décisions du gouvernement.

L'état d'urgence et les limites des libertés

Cette remise en question de la démocratie s'observe également lors de situations exceptionnelles, comme l'état d'urgence ou l'état d'exception. Ces dispositifs permettent au gouvernement de prendre des mesures temporaires qui limitent certaines libertés afin de protéger la population face à des crises graves.



Manifestation citoyenne en France.

Par exemple, après les attentats du Bataclan en 2015 ou durant la pandémie de Covid-19, des restrictions importantes ont été mises en place en France. Même si ces mesures étaient destinées à assurer la sécurité du pays, elles ont parfois été mal vécues par les citoyens, qui avaient le sentiment d'être privés d'une partie de leurs libertés et de leur capacité d'agir.

Ces événements montrent ainsi que la démocratie française évolue constamment et qu'elle doit trouver un équilibre difficile entre protection de la population, maintien des libertés et participation des citoyens à la vie politique. Aujourd'hui, de nombreuses personnes s'interrogent donc sur l'avenir de la démocratie et sur la manière dont elle peut continuer à répondre aux attentes du peuple.

Internet et son impact sur la politique

Ces dernières années, internet et les réseaux sociaux ont profondément transformé la manière dont les citoyens s'ex-

priment et participent à la vie politique. Grâce à ces outils numériques, l'information circule beaucoup plus rapidement et chacun peut désormais partager ses opinions, débattre ou suivre l'actualité politique en temps réel.

Les réseaux sociaux permettent également à davantage de personnes, notamment les plus jeunes, de s'intéresser à la politique et de participer aux débats publics. Les campagnes politiques utilisent aujourd'hui massivement internet afin de toucher un plus large public et de communiquer directement avec les citoyens.

Cependant, cette évolution possède aussi des limites et soulève plusieurs inquiétudes. La diffusion de fausses informations, les discours haineux ou encore la manipulation de l'opinion publique représentent des dangers importants pour la démocratie. De plus, la collecte de données personnelles par certaines entreprises ou plateformes numériques inquiète de nombreux citoyens, qui craignent une atteinte à leur vie

privée et à leurs libertés.

Ainsi, internet apparaît à la fois comme un outil de participation démocratique et comme une source de nouvelles tensions politiques et sociales.

Une démocratie en constante évolution

Ces événements montrent que la démocratie française évolue constamment et qu'elle doit trouver un équilibre difficile entre protection de la population, maintien des libertés et participation des citoyens à la vie politique. Aujourd'hui, de nombreuses personnes s'interrogent donc sur l'avenir de la démocratie et sur la manière dont elle peut continuer à répondre aux attentes du peuple.

**Léo LEBAHY,
Irina ALESHIN,
Melinda GOUESLARD,
Juline THOMAS,
Lou BLANCHARD**

Nationalité et citoyenneté : entre opposition et complémentarité

Longtemps confondues, les notions de nationalité et de citoyenneté recouvrent pourtant des concepts distincts.

La France, entre 1830 et 1962, possédait l'Algérie comme colonie. La question de la citoyenneté et de la nationalité était soumise à la France par les habitants. Une décision en est ressorti : les algériens auront la nationalité française mais n'auront pas la citoyenneté.

La nationalité : un lien juridique avec l'État

La nationalité est une attache juridique, elle lie un individu à un État. Elle s'acquiert généralement par la naissance (droit du sol ou droit du sang). Cette nationalité peut également s'obtenir à la suite d'un mariage. Si le ou la personne n'ayant pas la nationalité du pays souhaite l'obtenir, elle peut effectuer une demande au bout de 4 ans de mariage à compter de la date de signature du mariage en mairie. Ce statut confère à l'individu une identité officielle, reconnue sur la scène internationale, ainsi que la protection de l'État ou des États, dans le cas d'une double nationalité, dont il dépend et des droits et devoirs envers lui. Il faut, tout de même, bien comprendre que la nationalité ne représente pas une origine ethnique, deux personnes possédant la même nationalité peuvent parler des langues différentes, pratiquer une religion de leur choix - souvent plus dans le cas d'un pays laïque - et peuvent même avoir des cultures et traditions différentes.

La citoyenneté : une participation à la société

La citoyenneté, quant à elle, renvoie à la participation active à la vie de la société. Être citoyen, ne se résume pas seulement à une appartenance à un pays ou à un regroupement de pays (comme l'Union Européenne), c'est aussi exercer des droits comme voter ou s'exprimer librement et respecter des devoirs, tels que le respect des lois ou la contribution à la collectivité. La citoyenneté



Nuage de mots autour de la citoyenneté et de la nationalité

implique donc un engagement concret dans la vie démocratique. La citoyenneté apporte plus de droits, de devoirs et de libertés ; mais elle implique une participation à la vie politique de la nation. La citoyenneté repose, donc, sur un principe d'égalité face à la loi. D'après Dominique Schnapper, une sociologue et ancienne membre du conseil constitutionnel français, la citoyenneté peut se scinder en deux types de citoyenneté. Le premier type de citoyenneté, selon elle, serait la citoyenneté classique, désignant une citoyenneté qui exclue les étrangers du système en leur ôtant le droit de

vote mais aussi leur éligibilité. Par exemple, dans les anciennes sociétés coloniales, certains individus bénéficiaient de la citoyenneté, et notamment du droit de vote, au regard de leurs aptitudes professionnelles mais en particulier de leur niveau d'étude. Le second type de citoyenneté serait la citoyenneté moderne, elle impliquerait une plus forte participation à la vie économique qu'à la vie politique de l'État. D'après E. Meehan : « La participation économique et sociale est devenue prépondérante. »

Longtemps confondues, les notions de nationalité et de

citoyenneté recouvrent pourtant des réalités distinctes. L'une renvoie à l'appartenance juridique à un État, l'autre à la participation à la vie politique et civique. Faut-il pour autant les opposer ? Dans ce cadre, une question se pose : la citoyenneté française repose-t-elle seulement sur la nationalité ?

Nationalité et citoyenneté : distinctes et complémentaires

La citoyenneté française repose principalement sur la nationalité, qui conditionne l'accès aux droits politiques comme le vote et l'éligibilité. Toutefois, elle ne s'y limite pas totalement, puisque certains étrangers à la nation, notamment citoyens de l'Union européenne, peuvent participer aux élections locales. Il faut tout de même noter que ces deux notions sont bel et bien distinctes ; certains individus, comme les enfants, peuvent bénéficier de la nationalité sans pour autant être citoyen, ils sont donc liés à un ou plusieurs pays sans pour autant y participer politiquement.

Ainsi, la citoyenneté française est largement fondée sur la nationalité, mais elle peut aussi s'en détacher partiellement, ce qui montre une conception à la fois nationale et ouverte de la participation politique.

**Yann SOREL--PAILHES,
Cassandre RAPIN,
Elliott MARIE, Zoé LEBRUN**



La liberté guidant le peuple

La politique Française : un système dépassé ?

Le vieillissement de la politique Française crée une crise entre les citoyens et la politique.

Démocratie représentative et représentation politique :

Aujourd'hui, la majorité des pays démocratiques fonctionnent grâce à la démocratie représentative. Dans ce système, les citoyens ne gouvernent pas directement. Ils élisent des représentants chargés de prendre des décisions à leur place. Ces représentants, comme les députés, exercent le pouvoir législatif en siégeant dans des assemblées, où se déroulent des débats et des votes permettant de créer ou de supprimer des lois. Les ministres, eux, exercent le pouvoir exécutif. Cette organisation permet la séparation des pouvoirs afin d'éviter qu'une seule personne contrôle toute la nation. Les institutions politiques défendent également les libertés individuelles et limitent les pouvoirs de l'État, afin d'éviter les abus. Grâce aux élections, les citoyens peuvent choisir leurs représentants, mais aussi les sanctionner s'ils ne répondent pas à leurs attentes. La seule sanction possible est en effet la non-réélection. Le rôle des citoyens est essentiel car ce sont eux qui votent lors des élections. Le suffrage universel permet à tous les citoyens de voter, peu importe leur classe sociale, leur sexe ou leur richesse. Les libertés de pensée, d'expression et de rassemblement doivent également être garanties, afin de permettre une véritable vie politique. Les citoyens choisissent les députés qui votent les lois ainsi que le président, qui représente la nation. Ils peuvent aussi être consultés lors de référendums afin de donner leur avis sur certaines décisions. Lors des élections, les politiciens cherchent à convaincre les citoyens grâce à leur programme électoral. Selon Joseph Schumpeter, « la démocratie est une compétition électorale dans laquelle les citoyens choisissent les idées



La Démocratie représentative

qui leur correspondent le mieux ». Les candidats doivent donc convaincre le plus de personnes possible pour remporter les élections. À la fin du vote, le perdant doit accepter le choix du peuple.

Selon Bernard Manin, « quatre principes permettent le fonctionnement de ce système »

Le premier est l'organisation régulière des élections. En France, les élections législatives ont lieu tous les cinq ans. Le deuxième principe est l'indépendance des élus. Les représentants peuvent prendre des décisions librement dans l'intérêt de la nation et les citoyens ne peuvent pas les révoquer directement. Le troisième principe est la liberté d'opinion des citoyens. Le vote doit rester secret afin de garan-

tir cette liberté. Enfin, le dernier principe est l'importance du débat dans les assemblées afin d'améliorer les décisions prises, même si trop de débats peuvent ralentir le fonctionnement politique. Pour conclure, la démocratie représentative repose sur l'élection de représentants *chargés d'agir au nom des citoyens*. Ce système s'appuie sur les libertés fondamentales, la séparation des pouvoirs et le suffrage universel. *Il permet d'organiser la vie politique tout en garantissant la participation des citoyens*. Les problèmes.

Le point de vue des experts :

Selon Romain Rambaud, le système électoral français est très ancien et très encadré par l'État. Les élections sont organisées principalement par le ministère de l'Intérieur et les

campagnes électorales sont très réglementées. Pour les élections législatives, la France utilise un scrutin majoritaire à deux tours, ce qui favorise les grands partis et les majorités fortes. Au Parlement, la majorité domine souvent les débats, ce qui limite le rôle de l'opposition. Toujours selon Romain Rambaud, ce système montre aujourd'hui plusieurs limites. D'abord, beaucoup de citoyens ne se sentent plus représentés, ce qui provoque une crise de confiance envers les élus et le Parlement. Ensuite, l'abstention augmente fortement, surtout depuis la crise du Covid-19. L'auteur critique aussi le manque de modernisation du vote en France, car contrairement à d'autres pays, la France refuse encore largement le vote par correspondance ou le vote anticipé. Mr. Rambaud propose plusieurs réformes pour moderniser la démocratie française. Il veut par exemple introduire plus de proportionnelle aux élections législatives afin de mieux représenter les différentes opinions politiques. Il propose aussi de moderniser les méthodes de vote avec le vote par correspondance ou le vote anticipé. Enfin, Audrey Bachert-Peretti et Chloé Geynet-Dussauze souhaitent renforcer le rôle des parlementaires et donner plus de place à l'opposition dans le travail parlementaire. Selon eux, il existe une tension entre le fonctionnement traditionnel des institutions et les attentes des citoyens. Le système actuel cherche surtout à garantir la stabilité politique, mais beaucoup de citoyens demandent aujourd'hui plus de représentation, de participation et de modernité. Cette différence explique la montée de la défiance et de l'abstention, car les citoyens ont parfois l'impression que leurs opinions ne sont pas suffisamment prises en compte.

Maëlig.C, Gabin.G, Lilian.C, Ethan.S, Dany.Y

Cyberattaque, une menace contre la sécurité nationale

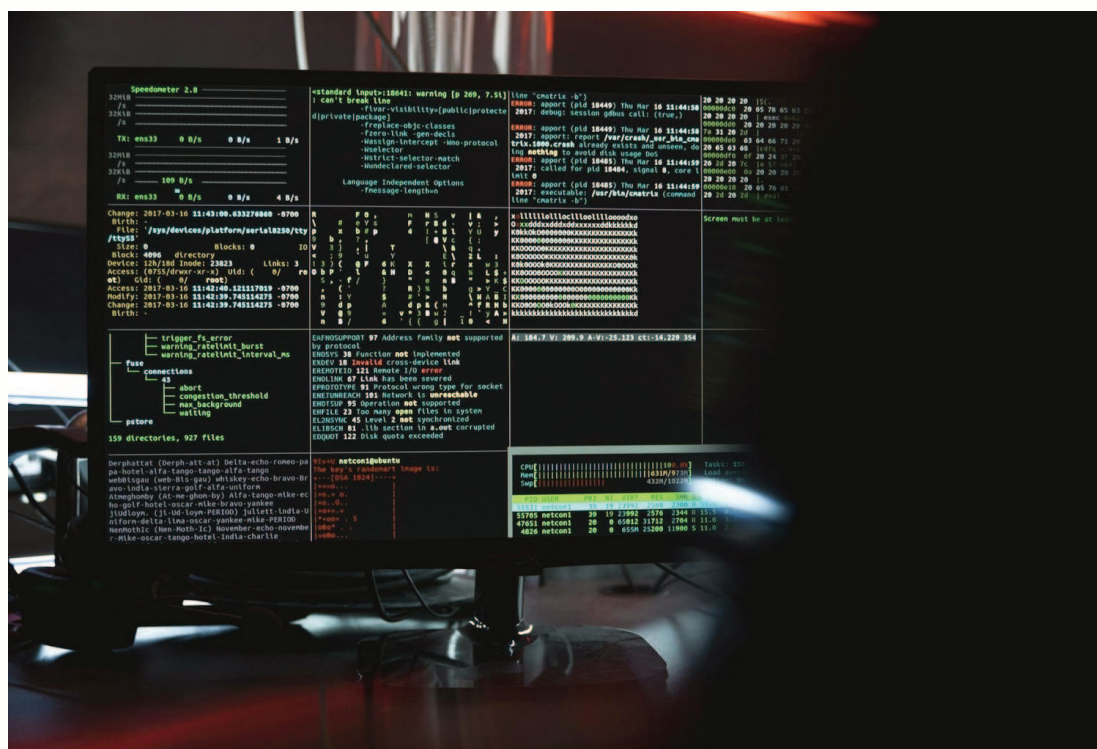
Suite à l'apparition de nouvelles menaces, dans un monde globalisé, la défense nationale s'adapte en développant ses connaissances et ses moyens défensifs sur l'espace numérique.

La cyber sécurité est devenue un enjeu essentiel de la défense nationale face à l'apparition des attaques informatiques. Selon Bertrand Warusfel, la sécurité nationale désigne l'ensemble des moyens mis en place pour protéger la population, le territoire et les institutions d'un pays contre les menaces et les risques. La cyber sécurité correspond, quant à elle, selon Saïd Haddad, à l'ensemble des moyens utilisés pour protéger les réseaux, les systèmes et les données informatiques contre les cyberattaques et les piratages. En France, depuis 1988, la sécurité nationale ne concerne plus seulement la guerre mais aussi la protection du monde numérique.

Terrorisme et cyberattaques : des dangers actuels

Aujourd'hui, les États sont confrontés à de nouvelles menaces mettant en péril la sécurité nationale. Selon Bertrand Warusfel, les menaces sont nombreuses : terrorisme, extrémismes religieux ou nationalistes, trafics de drogue, désinformation sur les réseaux sociaux et cyberattaques. Le terrorisme représente une menace sérieuse puisqu'il entend instiller la peur et déstabiliser la population par la violence. C'est notamment lors des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, que l'on mesurera l'étendue de ce danger. De son côté, la cybercriminalité concerne les ordinateurs et les réseaux informatiques : des hackers peuvent voler des données ou bloquer des hôpitaux, des entreprises ou des administrations.

Le terrorisme représente l'une des menaces majeures, car il entend instaurer la peur et déstabiliser la population par la violence. Les attentats ciblent souvent des civils, des lieux publics ou des bâtiments stratégiques. À titre d'exemple, les attentats du 13 novembre 2015



Un hacker devant un écran d'ordinateur.

à Paris ont provoqué un choc majeur en France, démontrant que cette menace demeure toujours présente. Les attentats ciblent parfois des civils, des lieux publics ou des bâtiments importants. Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris ont ainsi provoqué un choc important en France et montré que cette menace est toujours présente.

Une défense adaptée aux nouvelles menaces

Avec les nouvelles menaces comme les cyberattaques et le terrorisme, l'Union européenne souhaite aujourd'hui renforcer sa coopération dans le domaine militaire et de la sécurité. Comme l'a déclaré Jean-Yves Le Drian : « Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin, en développant l'intégration de la dimension cyber dans la planification et la conduite des missions et des opérations de l'UE ». Cette évolution montre l'importance croissante du numérique dans les opérations

militaires modernes. Les États membres développent ainsi de nouveaux moyens pour protéger les réseaux informatiques, les systèmes de défense et les communications utilisés lors des interventions militaires, afin de limiter les risques de cyberattaques et de renforcer la sécurité des opérations.

Le difficile équilibre entre sécurité et libertés

Aujourd'hui, une difficulté se pose entre sécurité et libertés individuelles. Les États, pour lutter contre le terrorisme et les cyberattaques, renforcent la surveillance et utilisent de nouveaux outils numériques afin de mieux contrôler les menaces. Cette évolution suscite toutefois des inquiétudes quant à la protection de la vie privée et des données personnelles. Comme l'indique le document, on assiste à « l'hypersécurisation du numérique », le cyberespace étant désormais considéré comme « un champ de

confrontations à part entière ». Pour mieux contrôler les menaces, les États améliorent la surveillance, adaptent des outils numériques et renforcent la lutte contre le terrorisme et les cyberattaques. Les gouvernements tentent donc de protéger les populations contre les dangers du numérique, mais cette surveillance accrue peut être vue comme une atteinte aux libertés. En outre, le numérique rend la situation encore plus complexe puisqu'il s'agit, selon le texte, d'« un espace où s'enchevêtrent les enjeux et où s'imbriquent des acteurs publics comme privés ». Les États doivent donc trouver un équilibre délicat entre assurer la sécurité nationale et respecter les droits et libertés des citoyens.

Mahel VAUTIER, Sacha MAUGER, Zélie NOURY, Chloé MARY, Margo GILBERT

L'indivisibilité et la décentralisation de la République Française

A partir de 1982, la France a transféré certaines de ses compétences aux autres collectivités territoriales et leur a conféré une certaine autonomie, remettant ainsi en question l'indivisibilité de la République.

La loi du 2 mars 1982

Elle concerne les droits et les libertés des communes, des départements et des régions.

Les régions deviennent des collectivités territoriales, et le contrôle de légalité remplace la tutelle administrative des collectivités territoriales.

L'évolution de la décentralisation est passée par les étapes de 1946 et 1958, avant d'aboutir à la loi du 2 mars 1982, puis à la révision constitutionnelle de 2003..

Les différents types de décentralisation

« La décentralisation est instinctivement perçue comme l'antonyme de la centralisation, c'est-à-dire l'antidote de la concentration en un lieu unique », d'après Jacques Baguenard. Cette citation nous montre que la décentralisation n'est pas un concept uniforme. Elle se décline en plusieurs modalités qui n'ont pas le même impact sur l'unité de l'État.

La décentralisation fonctionnelle : Elle consiste à confier des missions spécifiques à des établissements publics (universités, hôpitaux).

La décentralisation territoriale : C'est le transfert de compétences de l'État vers les communes, les départements et les régions.

Et bien d'autres que nous ne développerons pas dans cet article.

Le pouvoir de l'Etat

« Le pouvoir central concentre entre ses mains l'ensemble de ses compétences » selon Jacques Baguenard. Cette organisation de la « centralisation parfaite » est depuis longtemps impraticable, cela rend rare qu'une collectivité territoriale fonde son action sur la clause générale de compétence. L'enchevêtrement des compétences rend difficile leur



Illustration de la Révolution française montrant deux soldats encadrant un panneau portant la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », symbole des valeurs de la République française.

autonomie. De plus, mener une action est coûteuse ce qui nécessite donc plusieurs accords. Ce qui conduit à l'indivisibilité de la République maintenue par un lien de subordination juridique.

L'état unitaire décentralisé, ses limites

D'après Ferdinand Mélin-Soucramanian, « L'autonomie se situerait à mi-chemin entre la décentralisation et l'indépendance ». Ferdinand est un professeur en droit public et, est président des juristes en droit des outre-mer. Les habitants de ces territoires sont reconnus dans la loi comme faisant partis du peuple français depuis 1958. Malgré ce fait d'appartenance, ces territoires sont remis

en question. D'après Ferdinand : « La décentralisation n'implique pas un partage du pouvoir politique remettant en question l'indivisibilité de la république » ce qui justifie l'expression « état unitaire décentralisé », en effet cette citation nous montre bien comment une crise existentielle a pu voir le jour parmi cette population.

Une République dite indivisible

Dans l'article premier de la Constitution, il est mis en avant que la République Française est indivisible, laïque, démocratique, et sociale. Par conséquent, la décentralisation repense l'indivisibilité de celle-ci. Nous pouvons différencier un État unitaire décentralisé d'un État fédéral qui tient dans la source du pouvoir : dans un État décentralisé, il est délégué par l'État aux régions par une loi (il peut donc théoriquement le leur reprendre), tandis que dans un État fédéral, elle est prévue par une Constitution et ne peut être modifiée aussi facilement. De plus, nous pouvons distinguer l'indivisibilité de l'indépendance, car il ne s'agit que d'une autonomie administrative.

Vers une décentralisation puissante : la différenciation territoriale

En France, les communes coopèrent entre elles sous différentes formes. Leur but est d'aménager un espace urbain tout en favorisant leur économie locale. On retrouve également une autonomie, qui est donc synonyme de la décentralisa-

Lili POISSON, Loïs DAVENET,
Julie LOISON-VIELLE,
Joyca RABEC, Thélyse PIQUET

Aujourd'hui, la nationalité suffit-elle pour être citoyen ?

Longtemps fondée sur le lien entre nationalité et participation politique, la citoyenneté se transforme aujourd'hui sous l'influence de l'Union européenne, des mobilités et d'une conception plus sociale de l'engagement citoyen.

Une citoyenneté qui se redéfinit

Selon Olivier Lecucq, professeur agrégé de droit public, "la citoyenneté constitue le titulaire du pouvoir souverain : c'est la nation ou le peuple. Les citoyens deviennent ainsi les acteurs de la souveraineté grâce aux droits qui leurs sont conférés : le droit de vote, d'être élu et de choisir leurs représentants. La citoyenneté constitue donc le moteur de la démocratie."

Olivier Lecucq établit ensuite un lien avec la nationalité qui s'impose alors comme « le point de passage pour l'accès à la citoyenneté ».

D'après ces définitions, la nationalité est donc nécessaire pour être citoyen. Il s'agit là du principe de la "citoyenneté classique" qui caractérise les démocraties modernes depuis leurs fondements. Cependant, celle-ci se heurte à des limites

évidentes. En effet, elle se voit aujourd'hui dévaluée. Elle doit faire face à l'omniprésence de l'Union européenne au niveau supranational mais aussi à l'importance croissante des institutions régionales au niveau infranational.

Ainsi, la citoyenneté ne cesse de se redéfinir et de se développer. D'abord par un élargissement de la citoyenneté : « Après avoir adopté à la fin du siècle une définition restreinte du citoyen, c'est-à-dire les hommes propriétaires et chefs de famille, la citoyenneté a été accordée au fil du temps aux autres catégories de la population nationale » souligne le sociologue français Dominique Schnapper.

La « nouvelle citoyenneté »

En parallèle, certains pensent une « nouvelle citoyenneté ». Fondée sur la participation économique et sociale, elle ne serait plus caractérisée unique-

ment par la participation politique. Ainsi, cette "nouvelle citoyenneté" corrigerait les erreurs de son prédécesseur : la "citoyenneté classique". Elle permettrait une ouverture aux non-citoyens par une inclusion nationale.

Ce nouveau concept aurait notamment pour vocation de s'ouvrir aux étrangers susceptibles de participer à la communauté des citoyens d'où ils étaient jusque-là exclus. La participation dans une société doit ainsi pouvoir donner le droit à la citoyenneté.

La citoyenneté européenne

Selon la penseuse Elizabeth Meehan, une des dimensions indispensable de la "nouvelle citoyenneté" serait rattachée à l'Union européenne et à son principe des droits de l'Homme qui la caractérise.

En effet, la citoyenneté évolue également par le fait qu'elle ne s'arrête plus aux frontières du

pays : elle s'étend à toutes les échelles. L'Union européenne propose aujourd'hui une chartre dans laquelle la conception du citoyen est renouvelée : elle propose une cumulation des droits politiques attachés à la nationalité d'un pays avec les droits politiques attachés à la qualité de ressortissant européen.

On voit alors apparaître une "citoyenneté partagée". Un Français vivant à Barcelone peut exercer ses droits politiques dans le pays par procuration (aux élections nationales par exemple) tandis qu'en parallèle, il exerce également ses droits politiques dans l'Union européenne (aux élections du Parlement européen par exemple).

Des valeurs indispensables

Lucia, née en Autriche est nationalisée française. Elle serait cependant tout à fait dans ses droits de demander la nationalité autrichienne. « Même si je pouvais l'obtenir, je ne me sentirais pas légitime d'exercer mes droits de citoyenne là-bas. Bien que je parle la langue et que j'y sois née, porter les valeurs du pays est indispensable selon moi, et je ne considère pas que ce soit mon cas. » avoue-t-elle.

Cela renvoie notamment aux idées de Jurgen Habermas qui convergent avec celle de la "nouvelle citoyenneté". Ce théoricien allemand élabore le concept de "patriotisme constitutionnel" selon laquelle la citoyenneté serait basée sur des valeurs politiques communes (telles que le pluralisme, la démocratie et la liberté d'expression) plutôt que sur le sang et la langue.

En bref, la citoyenneté n'en finit pas d'évoluer.

Emma BOIVIN,
Lucia PFEIFER-TRIQUET,
Raphaële ROULAND,
Lison GUYOT-ROHEE



La nationalité et la citoyenneté rassemblent l'appartenance à un pays, des valeurs communes et la diversité des cultures dans le monde

En Outre-mer : la République est-elle vraiment indivisible ?

Les territoires d'outre-mer ont des règles différentes de la métropole. Alors, comment la République reste-t-elle unie malgré cette diversité ?

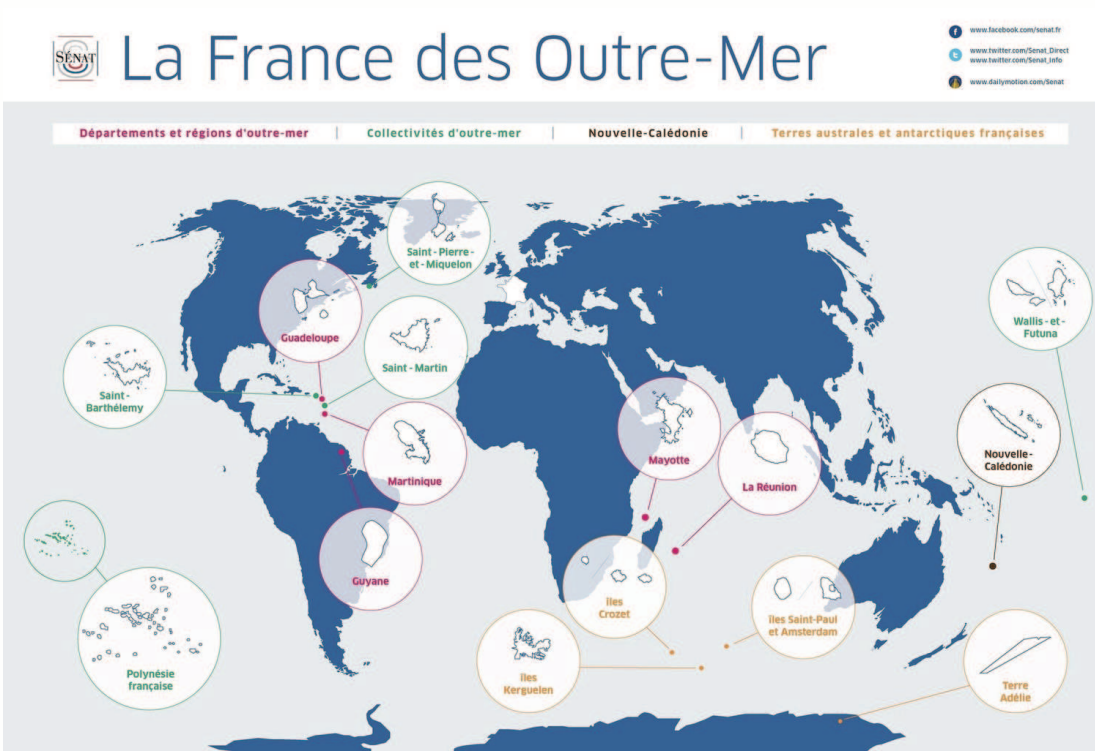
Situés à des milliers de kilomètres de la métropole, les territoires d'outre-mer, s'interroge sur le fonctionnement de la République française.

Une République indivisible ?

La Constitution française affirme que la République est « indivisible ». Cela signifie que tous les territoires français partagent les mêmes valeurs : liberté, égalité, démocratie et laïcité. Comme l'a rappelé le Conseil constitutionnel en 1991 : « La Constitution ne connaît que le peuple français composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion. » Même éloignés, les territoires d'outre-mer font donc partie de la République. Mais certains rappellent aussi que : « La République ne peut pas être une et indivisible ; elle est au contraire multiple par ses aspects et indivisible dans ses principes. » Cela montre que la diversité peut exister sans remettre en cause l'unité nationale.

Les statuts des territoires

L'outre-mer est composé de plusieurs statuts différents : les DROM (Départements et Régions d'Outre-mer) et les COM (Collectivités d'Outre-mer). La République est donc indivisible, mais elle n'est pas



-Carte de la France et des outre-mer

totale-ment uniforme. Par exemple, la Nouvelle-Calédonie possède davantage d'autonomie que les autres territoires. Elle peut prendre certaines décisions elle-même grâce à ses institutions. Les habitants participent aussi à la vie démocratique grâce aux élections et aux conseils. Ainsi, il est dit que : « La Nouvelle-Calédonie est un territoire français semi-autonome ». Cependant, ce ter-

ritoire connaît encore des tensions aujourd'hui. En mai 2024, des émeutes ont eu lieu en Nouvelle-Calédonie après une réforme électorale contestée par certains habitants. Depuis, l'État français et les responsables locaux cherchent un accord pour calmer les tensions et décider de l'avenir du territoire.

Une adaptation des règles

Les territoires d'outre-mer ont parfois des règles différentes de celles de la métropole. L'État adapte certaines lois pour mieux répondre aux besoins des habitants, en l'occurrence la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 y répond. Chaque territoire a une histoire, une culture et une situation géographique différentes. Malgré cela, tous restent dans la République française et respectent les mêmes principes.

Les enjeux

L'outre-mer montre qu'il faut trouver un équilibre entre unité

et différences. Si les territoires ont trop de libertés, certains pensent que cela pourrait affaiblir l'unité de la République. Mais si les mêmes règles sont appliquées partout, cela peut être difficile pour certains territoires qui ne vivent pas de la même façon que la métropole. La République essaye donc de rester unie tout en s'adaptant aux territoires d'outre-mer.

L'outre-mer montre que la République peut s'adapter tout en gardant ses valeurs et son unité. Même avec des règles parfois différentes, tous ces territoires restent liés par les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Jusqu'où la République pourrait-elle s'adapter sans se transformer ?

Yanis GOHIN,
Juline LEROUX,
Anna LEGLINEL,
Lili Rose LENOEL,
Adèle LEVIONNOIS



Manifestation dans les rues de Nouméa, en novembre 2023

Mardi 9 juin, l'option théâtre a fait son show

Sous les projecteurs du Théâtre Municipal de Coutances, les élèves de l'option théâtre ont présenté leur travail de fin d'année devant un public venu nombreux.



L'Enfant

Une soirée de restitution

À l'ouverture de la soirée, Mesdames Duc-Martin et Chui-mer, professeures de Lettres et Théâtre, ont salué la persévérance et l'engagement de leurs élèves de seconde, première et terminale tout au long de l'année.

Deux contes pour interroger le monde

Ce qui nous a été donné de voir n'était pas une représenta-

tion intégrale des œuvres étudiées, mais une sélection de scènes choisies et minutieusement travaillées.

Ce sont les élèves de première qui ont ouvert la soirée avec *Le Dragon*, une pièce d'Evgueni Schwartz mêlant conte fantastique et réflexion sur le pouvoir, la liberté et le courage. Les terminales leur ont succédé avec *L'Enfant de verre*, une œuvre poétique de Léonore Confino et Géraldine Martineau qui explore les fragilités familiales, les secrets et la reconstruction.

A travers ces deux œuvres, le public a pu apprécier le travail d'interprétation accompli par les élèves. Le public a d'abord ri et frémi face au loufoque dragon et à sa ville. Ensuite, dans *L'Enfant de verre*, l'ouverture et la conclusion en forme de boucle, jouées dans l'obscurité des gradins et éclairées par des lampes torches, ont constitué un moment particulièrement réussi de la mise en scène.

Dans la salle, un public nombreux, assez jeune et particulièrement attentif a répondu présent. Plusieurs anciens élèves de l'option sont également venus soutenir leurs successeurs. Une atmosphère de célébration de fin de cycle régnait tout au long de la soirée. Entre la présence des anciens élèves, venus retrouver leurs professeurs et leurs camarades, et les terminales qui s'apprêtaient à tourner une page de leur parcours lycéen, l'émotion n'était jamais bien loin. Salons ici le public qui s'est montré exemplaire.

Dix ans de complicité avec Dodéka

Fidèles à ce rendez-vous, les comédiens Romina Villar et Vincent Poirier ont suivi les élèves tout au long de ces deux années de formation et les ont retrouvés lors des deux dernières journées de répétition pour peaufiner cette restitution.

Au-delà du travail de plateau,

ce partenariat permet aux élèves de découvrir le spectacle vivant dans toutes ses dimensions : fréquentation des œuvres, rencontres avec des artistes professionnels, pratique théâtrale et développement de la confiance en soi. Une aventure artistique et humaine qui contribue, année après année, à faire vivre l'option théâtre du lycée.

Françoise Vallée



9 juin 2026 TMC L'ensemble des élèves de 1ère et de Term



9 juin 2026 TMC Le Dragon, 1ère Option Théâtre